



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Cherbourg, le 15 novembre 2013



**PRÉFECTURE MARITIME DE LA
MANCHE ET DE LA MER DU NORD**

Division « action de l'État en mer »

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 83/2013

FIXANT LA COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE (N° FR 2512001) « LITTORAL AUGERON » ET DU SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE (N° FR 2502021) « BAIE DE SEINE ORIENTALE ».

Le vice-amiral d'escadre Emmanuel Carlier,
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

VU la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU la directive 2009/147/ CEE du parlement européen et du conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages (version codifiée) ;

VU la décision de la commission européenne du 26 janvier 2013 désignant le site « Baie de Seine Orientale » sous le n° FR 2502021, en application de la directive 92/43/CEE du conseil, dans une liste actualisée des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

VU les articles L.414-1 et suivants et R.414-8 à R 414-10 du code de l'environnement ;

VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 modifié relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;

VU l'arrêté ministériel du 6 janvier 2005 portant désignation du site Natura 2000 « Littoral Augeron » (zone de protection spéciale) ;

Sur proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie et de l'adjoint pour l'action de l'État en mer du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,

ARRÊTE

Article 1^{er}.

Il est constitué un comité de pilotage commun pour :

- le site d'importance communautaire (SIC) FR 2502021 « Baie de Seine Orientale » ;
- la zone de protection spéciale (ZPS) FR 2512001 « Littoral Augeron ».

Article 2.

Le comité de pilotage a pour rôle de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du document d'objectifs de ces deux sites. Ainsi, il doit examiner et se prononcer sur les documents et les propositions soumis par la structure porteuse et la structure porteuse associée désignées pour assurer la réalisation du document d'objectifs.

Article 3.

Le comité de pilotage institué à l'article 1 du présent arrêté est composé de la manière suivante :

3.1. Services de l'État et établissements publics

M. le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,
M. le commandant de la zone maritime Manche – mer du Nord,
M. le commandant de la région terre Nord-Ouest,
M. le directeur interrégional de la mer de la Manche Est – mer du Nord,
Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de Basse-Normandie,
M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de Haute-Normandie,
M. le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Basse-Normandie,
M. le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie,
M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados / service environnement et délégation mer et littoral,
M. le directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime / service environnement et délégation mer et littoral,
M. le directeur départemental de la cohésion sociale du Calvados,
M. le directeur départemental de la cohésion sociale de Seine-Maritime,
M. le délégué interrégional Nord-Ouest de l'office national de la chasse et de la faune sauvage,
M le délégué interrégional Nord-Ouest de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques,
M. le responsable de l'antenne de l'agence des aires marines protégées pour la Manche et la mer du Nord,
M. le directeur du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de Jobourg,
Mme la directrice de l'agence de l'eau Seine Normandie,
M. le directeur de la station de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer de Port-en-Bessin,
M. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine,
M. le directeur général du grand port maritime du Havre,
M. le directeur général du grand port maritime de Rouen,
M. le délégué Normandie du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

3.2. Collectivités territoriales et leurs groupements

M. le président du conseil régional de Basse-Normandie,
M. le président du conseil régional de Haute-Normandie,
M. le président du conseil général du Calvados dont le service port et littoral,
M. le président du conseil général de Seine-Maritime,
M. le président de la communauté d'agglomération Havraise,
M. le président de la communauté d'agglomération Caen-la-mer,
M. le président de la communauté de communes du pays d'Honfleur,
M. le président de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie,
M. le président de la communauté de communes de l'Estuaire de la Dives,
M. le président de la communauté de communes Campagne et Baie de l'Orne,
M. le maire d'Auberville,
M. le maire de Bénerville-sur-mer,

M. le maire de Blonville-sur-mer,
M. le maire de Cabourg,
M. le maire de Deauville,
M. le maire de Gonneville-sur-mer,
M. le maire d'Houlgate,
M. le maire de Merville-Franceville,
M. le maire d'Ouistreham,
M. le maire de Tourgéville,
M. le maire de Trouville-sur-mer,
M. le maire de Varaville,
M. le maire de Villers-sur-mer.

3.3. Chambres consulaires

M. le président de la chambre de commerce et d'industrie de Caen,
M. le président de la chambre de commerce et d'industrie du Havre.

3.4. Acteurs socioprofessionnels, usagers des espaces concernés et associations de protection de la nature

M. le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie,
M. le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie,
M. le président du comité départemental des pêches maritimes et élevages marins du Calvados,
M. le président du comité régional de la conchyliculture Normandie-mer du Nord,
M. le président d'armateurs de France,
M. le président du syndicat mixte des ports normands associés,
M. le président du syndicat des énergies renouvelables,
M. le directeur de Réseau de Transport d'électricité,
M. le président de l'union nationale des producteurs de granulats,
M. le président de l'union nationale des industries des carrières et matériaux,
M. le président de la ligue des pays normands,
M. le président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France – comité départemental du Calvados,
M. le président de la fédération nautique de pêche sportive en apnée de Normandie,
M. le président de la fédération de chasse sous-marine Passion - représentant du Calvados,
M. le président de la fédération départementale des chasseurs du Calvados,
M. le président de la fédération des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Calvados,
M. le président de la fédération des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Seine-Maritime,
M. le président de l'association de chasse du domaine public maritime du Calvados,
M. le président de l'association des pêcheurs plaisanciers du Calvados,
M. le président de la fédération nationale des loisirs motorisés nautiques,
M. le président de l'association des usagers du port de Ouistreham – Le lac du port de plaisance,
M. le président de l'union des usagers du port d'Honfleur,
M. le président de SOS estuaire,
M. le président du comité consultatif régional des petits pélagiques,
M. le président de l'association des usagers et de l'environnement du port de Cabourg,
M. le président du comité départemental du tourisme du Calvados,
M. le président du comité départemental du tourisme de Seine-Maritime,
M. le président de la Maison de l'Estuaire,
M. le président de l'association des plongeurs naturalistes de Normandie,

M. le président du groupe mammalogique normand,
M. le président du groupement régional des associations de protection de l'environnement,
Mme la présidente de Haute Normandie Nature Environnement,
M. le président du groupe de recherche et d'identification d'épave de Manche Est,
M. le président du comité régional de Normandie de la fédération française des pêcheurs en mer,
M. le président de la ligue de voile de Basse-Normandie,
M. le président de la ligue de voile de Haute-Normandie,
M. le président du comité régional d'aéronautique de Basse-Normandie,
M. le président du comité régional d'aéronautique de Haute-Normandie,

3.5. Personnalités qualifiées

M. le président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Basse-Normandie,
M. le président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Haute-Normandie,
M. le président du conseil scientifique de l'Estuaire,
M. le directeur du groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux en Normandie,
M. le directeur du centre de recherche, d'enseignement et de culture scientifique sur les systèmes côtiers de Dinard,
M. le président de la cellule de suivi du littoral normand,
M. le directeur de la station marine de Luc sur Mer (centre de recherches en environnement côtier),
M. le directeur du laboratoire d'océanologie et de géosciences,
M. le directeur du muséum national d'histoire naturelle,
M. le gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de Seine,
Mme la Directrice du groupement d'intérêt public Seine-Aval,
M. le président du groupe ornithologique normand,
M. le président du groupe d'étude des cétacés du Cotentin,

Article 4.

Les membres du comité de pilotage peuvent se faire représenter. De même, le comité de pilotage peut inviter tout organisme ou expert qu'il juge utile d'associer à ses travaux. Le nombre de mandats sera limité à un par personnalité représentée.

Le comité de pilotage se réunira sur convocation du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord.

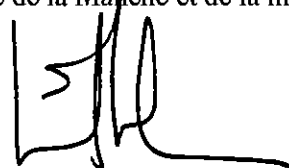
Article 5.

La présidence du comité de pilotage est assurée par le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord. Celui-ci désignera la structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents d'objectifs, sur proposition des membres de ce comité.

Article 6.

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le directeur interrégional de la mer de la Manche Est-mer du Nord, la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie et le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados et de Seine Maritime.

Le vice-amiral d'escadre EMMANUEL CARLIER
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,



Pour copie certifiée conforme à l'original et transmise à :

- M. le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord
BCRM CC 01, 50 115 Cherbourg-Octeville Cedex
- M. le Commandant la zone maritime de la Manche et de la mer du Nord
CC 01, 50115 Cherbourg-Octeville Cedex
- M. le Commandant de la région terre Nord-Ouest, Bureau stationnement infrastructure
Quartier Marguerite, rue Garigliano, BP 20, 35998 Rennes Armées
- M. le Directeur interrégional de la mer Manche Est -mer du Nord
4 rue du colonel Fabien BP 34 - 76083 Le Havre cedex
- Mme la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de
Basse-Normandie
10 Bd du Gal Vanier, BP 60040, 14006 Caen cedex ;
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de Haute-Normandie
Cité administrative, 2 rue Saint-Sever- 76032 Rouen Cedex
- M. le Directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados/service environnement et
division mer et littoral – 10 Bd du Gal Vanier, BP 80517, 14035 Caen
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine Maritime
Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 Rouen cedex
- M. le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Basse-Normandie
2 place Jean Nouzille – 14000 Caen
- M. le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie
Immeuble Normandie 255, rue Amiral Cécille, BP 1358 76179 Rouen cedex
- M. le Directeur de la direction départementale de la cohésion sociale de la Seine Maritime
Immeuble Hastings 27, rue du 74e-Régiment-d'Infanterie 76003 Rouen Cedex 1
- M. le Directeur de la direction départementale de la cohésion sociale du Calvados
Espace Monet – 2 place Jean Nouzille – BP 95226 – 14052 Caen cedex 4 ;
- M. le Délégué régional Nord-Ouest de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
rue du presbytère, 14260 Saint-Georges d'Aunay
- M le Délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques de la Bretagne et de
la Basse Normandie, 84, rue de rennes, 35510 Cesson-Sévigné
- M. le responsable de l'antenne Manche-mer du Nord de l'Agence des aires marines protégées
DDTM-DIRM, 4 rue du colonel Fabien, BP 34, 76083 Le Havre cedex
- M. le Directeur du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de Jobourg
BP 5, 50440 Jobourg cedex
- M. le Directeur de l'agence de l'eau Seine Normandie
21 rue de l'Homme de Fer, 14600 Honfleur
- M. le Délégué du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres de Basse-Normandie,
5-7, rue Pémagnie, BP 546, 14037 Caen cedex
- M. le Directeur de la station de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer de
Port-en-Bessin, avenue du général de Gaulle, BP 32 – 14250 Port-en-Bessin
- M. le Directeur du service hydrographique et océanographique de la marine
13 rue de Chattelier, CS 92803, 29200 Brest
- M. le Directeur du grand port de Rouen, 34 Boulevard de Boisguilbert
BP 4075, 76022 Rouen Cedex 03
- M. le Directeur du grand port du Havre
Terre Plein de la Barre, BP 1413, 76067 Le Havre Cedex
- M. le Président du conseil régional de Basse-Normandie, service technique gestionnaire des ports
Abbaye aux dames, place reine Mathilde, BP 523, 14000 Caen
- M. le Président du conseil régional de Haute-Normandie
Hôtel de Région, 5 rue Robert Schuman, CS 21129, 76174 ROUEN Cedex

- M. le Président du conseil général du Calvados
23-25, Bd Bertrand, BP 20520, 14035 Caen cedex 1
- M. le Président du conseil général de Seine Maritime
Hôtel du Département, Quai Jean Moulin, CS 56101, 76101 Rouen Cedex
- M. le Président de la communauté d'agglomération Havraise, Hôtel d'agglomération
19 rue Georges Braque, 76085 Le Havre Cedex
- M. le Président de la communauté de communes du Pays d'Honfleur
9, rue de la Ville, 14600 Honfleur
- M. le Président de la communauté de communes Coeur Côtes Fleuries
12, rue Robert-Fossorier, 14803 Deauville Cedex
- M. le Président de la communauté de communes de l'Estuaire de la Dives
Rue de la Vignerie, BP 10056, 14160 Dives-sur-Mer
- M. le Président de la communauté d'agglomération Caen – la – mer
8 rue du Colonel Rémy, BP 26182, 14061 Caen Cedex 4
- M. le Président de la communauté de communes Campagne et Baie de l'Orne
Ville la Carolus, Route de Cabourg, 14810 Merville-Franceville-Plage
- M. le Maire de Merville Franceville
4, avenue Alexandre-de-Lavergne, 14810 Merville-Franceville-Plage
- M. le Maire d'Houlgate
10, boulevard des Belges, BP 28, 14510 Houlgate
- M. le Maire de Deauville
20, rue Robert-Fossorier, BP 31600, 14800 Deauville Cedex 1
- M. le Maire de Trouville-sur-mer
164, boulevard Fernand-Moureaux, 14360 Trouville-sur-Mer
- M. le Maire de Cabourg
Place Bruno-Coquatrix, BP 5, 14390 Cabourg
- M. le Maire de Benerville-sur-mer
Rue du Ricoquet, 14910 Benerville-sur-Mer
- M. le Maire d'Auberville
642, rue Brigade-Tiron, BP 32, 14640 Auberville
- M. le Maire de Blonville-sur-mer
Place Gaston Lejumel, 14910 Blonville-sur-mer
- M. le Maire de Varaville
2, avenue du Grand-Hôtel, 14390 Varaville
- M. le Maire de Villers-sur-mer
7, rue Général-de-Gaule, BP 19, 14640 Villers-sur-Mer
- M. le Maire de Tourgéville
Le Bourg, 14800 Tourgéville
- M. le Maire de Gonneville-sur-mer
Le Bourg, 14510 Gonneville-sur-Mer
- M. le Maire de Ouistreham
Place Albert-Lemarignier, 14150 Ouistreham
- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Caen
1 rue René Cassin Saint Contest, 14911 Caen cedex 9
- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie du Havre
Esplanade de l'Europe, BP 1410, 76067 Le Havre Cedex
- M. le Président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie, 9 quai Lawton Collins, BP 445, 50104 Cherbourg-Octeville cedex
- M. le Président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie, 26, Quai Gallieni, 76200 Dieppe

- M. le Président du comité départemental des pêches maritimes et élevages marins du Calvados
2, rue de la Cambette, 14400 Bayeux
- M. le Président du comité régional de la conchyliculture Normandie-mer du Nord
35 rue littoral, BP 5, 50560 Gouville-sur-Mer
- M. le Président d'armateurs de France
47, rue Monceau, 75008 Paris
- M. le Président du syndicat mixte des ports normands associés
14, rue Alfred Kastler, 14000 Caen
- M. le Président du syndicat des énergies renouvelables
13-15, rue de la Baume, 75008 Paris
- M. le Président de l'union nationale des producteurs de granulats (UNPG)
3 rue Alfred Roll, 75017 Paris
- M. le Président de l'union nationale des industries des carrières et matériaux
85, chemin de Clères, BP 201, 76136 Mont-Saint-Aignan
- M. le Président de la ligue des pays normands
17, avenue Albert Sorel, 14000 Caen
- M. le Président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France – comité départemental du Calvados – M. Siquot Michel – 29 Bd Paul Doumer, 14780 Lion sur Mer
- M. le Président de la fédération nautique de pêche sportive en apnée de Normandie
M.Frédéric Bled, 39, rue Montebello, 50100 Cherbourg-Octeville
- M. le Président de la fédération de chasse sous-marine Passion – commission régionale Basse-Normandie – représentant du Calvados M. Vincent Caillard - 923 Route de la Gare 83190 Ollioules
- M. le Président de la Fédération départementale des chasseurs du Calvados
41 Rue des Compagnons 14000 Caen
- M. le Président de la fédération des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Calvados, 18, rue de la Girafe, 14000 Caen
- M. le Président de la fédération des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Seine-Maritime, 11 cours Clémenceau, 76100 Rouen
- M. le Président de l'Association de Chasse du Domaine Public Maritime du Calvados
1, Avenue de Paris, 14810 Merville-Franceville-Plage
- M. le Président de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Calvados
Place du Général de Gaulle, 14150 Ouistreham
- M. le Président de la fédération nationale des loisirs motorisés nautiques
49 rue Boulainvilliers, 75016 Paris
- M. le Président de l'Association des Usagers du Port de Ouistreham
Le lac du port de plaisance, 11 route de Paris, 14360 Cagny
- M. le Président de l'Union des Usagers du Port d'Honfleur
6, rue Jean-Revel, 14600 Honfleur
- M. le Président de SOS estuaire
32 rue Clovis, 76600 Le Havre
- M. le Président du comité consultatif régional des petits pélagiques
Pelagic RAC, PO Box 72, 2280 AB RijswijkThe Netherlands
- M. le Président de l'Association des Usagers et de l'environnement du port de Cabourg
964, Cap Cabourg, escalier 1, avenue Morimbau, 14390 Cabourg
- M. le Président de comité départemental du tourisme du Calvados
8 Rue Renoir 14054 Caen cedex 4
- M. le Président de comité départemental du tourisme de Seine – Maritime
6, rue Couronné, 76420 Bihorel

- M. le Président de la Maison de l'Estuaire, gestionnaire de la RNN de l'Estuaire de la Seine et coordinateur de l'Observatoire de l'avifaune de la ZPS de l'estuaire et des marais de la basse-Seine, 20 rue Jean Caurret, 76600 Le Havre
- M. le Président de l'association des plongeurs naturalistes de Normandie
54 rue Marcel Paul, 50100 Cherbourg-Octeville
- M. le Président du groupe mammalogique normand
Mairie, Place de l'Église BP 8, 27260 Epaignes
- M. le Président du groupement régional des associations de protection de l'environnement (GRAPE), 1018 Grand Rue, 14200 Hérouville Saint Clair
- Mme la Présidente de Haute Normandie Nature Environnement
Pôles des Savoirs, 115 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen
- M. le Président du groupe de recherche et d'identification d'Epave de Manche Est
66 rue Pasteur, 76240 Le Mesnil-Esnard
- M. le Président du comité régional de Normandie de la fédération française des pêcheurs en mer
14 bis rue des Moulins, 76600 La Havre
- M. le Président de la ligue de voile de Basse Normandie
14 quai Caffarelli, 14000 Caen
- M. le Président de la ligue de voile de Haute-Normandie
27, rue de la Mailleraye, 76600 Le Havre
- M. le Président du comité régional d'aéronautique de Basse-Normandie
1 impasse des Frênes, 14610 Cambes en Plaine
- M. le Président du comité régional d'aéronautique de Haute-Normandie
La Fresnaye, 65 route du Parc, 76590 Notre Dame Du Parc
- M. le Président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Basse-Normandie
130 rue d'Authie, 14000 Caen
- M. le Président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Haute-Normandie
DREAL/SRE, Cité administrative, 2 rue Saint-Sever, 76032 Rouen Cedex
- M. le Président du conseil scientifique de l'Estuaire
7, rue du Général Giraud, 76000 ROUEN
- M. le Directeur du groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux en Normandie (GEMEL)
54 rue du Docteur Charcot, 14530 Luc-sur-Mer
- M. le Directeur du centre de recherche, d'enseignement et de culture scientifique sur les systèmes côtiers de Dinard, 38 rue du Port Blanc, BP 80108, 35801 Dinard cedex
- M. le Directeur de la Cellule de suivi du littoral normand – M. Malvaud
53 rue de Prony, 76600 Le Havre
- M. le Directeur de la station marine de Luc sur Mer (centre de recherches en environnement côtier), Station Marine, BP 49, 54, rue du Docteur Charcot, 14530 Luc-sur-Mer
- M. le Directeur du laboratoire d'océanologie et de géosciences
28 avenue Foch, BP 80, 62930 Wimereux
- M. le Directeur du muséum national d'histoire naturelle
36, rue Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris
- Mme la Directrice du groupement d'intérêt public Seine-Aval
Pôle Régional des Savoirs, 115, Boulevard de l'Europe 76100 ROUEN
- M. le Président du groupe ornithologique normand (GONm)
181 rue d'Auge, 14000 Caen
- M. le Président du groupe d'étude des cétacés du Cotentin
place des Justes, BP 54, 50130 Cherbourg-Octeville